



## SAINT-RIQUIER AUTREMENT

Association enregistrée sous le n° W80100889  
le 27 août 2020 auprès de la Préfecture de la Somme  
Siège : 38, rue de l'Hôpital 80135 SAINT-RIQUIER

### Compte-rendu des élus de « Saint-Riquier Autrement » du Conseil municipal du 25 mars 2021

**Présents :** J.MARTIN, J.FARCY, Y.MONIN, V.LECOMTE, S.DUHEN, AM.BECHET, P.BUTEUX, M.CAGNARD, H.LEVE, L.NIVELLE, L.BALESSENT, C.DAMAGNEZ, M-L.SAVREUX, L.JOSSE

**Excusé :** D.BALAVOINE (Donne pouvoir à Mme LECOMTE)

**Secrétaire de séance :** Laurence BALESSENT

Madame le maire demande à ce que le conseil municipal (CM) soit acté le huis clos en raison des mesures sanitaires.

Adopté à l'unanimité

#### Procès-verbal du conseil municipal du 19 janvier 2021 :

Adopté à l'unanimité moins Laurence BALESENT qui n'était pas présente lors du dernier conseil

#### Demande d'ajouts à l'ordre du jour :

Demande d'ajout du point 8.1 relatif à un emploi PEC à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021.

Adopté à l'unanimité

Ordre du jour :

#### 1- Modernisation de l'éclairage public (LED) :

La modernisation se fera sur 29 points lumineux de la commune, à savoir : la Place, la rue du Général De Gaulle, la rue Saint-Jean et la rue de Doullens.

Une subvention de 20% provient du FDE et 40% de la Communauté de Communes du Ponthieu Marquenterre (CCPM).

Le reste à charge communal s'élève à 15 238 €.

**Valérie LECOMTE (SRA)** demande s'il n'est pas possible de diminuer l'heure d'éclairage, surtout l'hiver et en cette période particulière afin de réaliser des économies.

**Madame le maire** de répondre que les économies ne seraient pas conséquentes et que c'est bien d'avoir de la lumière quand on rentre tard chez soi.

Adopté à l'unanimité

## 2- Changement serrures portes intérieures abbatiale :

**Madame le maire** indique que ce point sera reporté lors du prochain CM faute de devis à présenter.

**Monsieur FARCY** s'interroge sur la nécessité de changer les serrures dans la mesure où il n'y a qu'un certain nombre de personnes ayant accès aux dites salles concernées.

**Valérie LECOMTE (SRA)** demande ce que cela représente en nombre de serrures à changer

- Une dizaine
- **Madame le maire** d'ajouter qu'il y aura une aide de la DRAC.

Adopté à l'unanimité

## 3- Décision marché :

Les élèves du lycée agricole d'Abbeville qui travaillent sur la mise en place d'un marché au sein de la commune ne feront pas de présentation du projet. Si le CM est d'accord sur la mise en place de ce marché, une délibération doit être prise.

Dix commerçants s'installeraient sur le parvis de l'abbatiale, le samedi de 8h30 à 13h00, là où il n'y a pas de circulation de véhicules : 2 fromagers, 1 fleuriste, 1 vendeur de safran, 1 vendeur de lait d'ânesse, 1 vendeur de légumes secs, 1 herboriste, 1 vendeur de produits en vrac, 1 marchand de légumes et 1 vendeur de miel l'été. Le projet a été présenté aux commerçants sans leur préciser que le fait de s'installer serait payant.

Le souhait est de ne pas faire concurrence aux commerces déjà existants au sein de la commune.

**Monsieur FARCY** demande que soit précisé que ce marché est alimentaire afin de ne pas voir s'installer de « marchand de matelas ».

**Madame le maire** d'ajouter que ce point sera précisé dans le règlement.

**Valérie LECOMTE (SRA)** demande de combien sera la participation des commerçants.

**Madame le maire** indique : « aucune idée pour le moment ».

**Valérie LECOMTE (SRA)** indique qu'il serait bien de voir quels sont les tarifs appliqués sur les marchés alentours.

Se pose la question du nettoyage après la tenue du marché et de l'encaissement auprès des commerçants. La commune ne disposant pas de régie, cela semble compliqué.

Un tour de table est fait afin de savoir s'il faut faire payer ou non les commerçants et à quelle fréquence se tiendrait le marché. 14 conseillers sur 15 s'accordent sur la tenue du marché une fois par mois et le fait de faire payer les commerçants, excepté ceux de la commune.

Seul **Monsieur MONIN** est contre.

Une délibération devra être prise quant au prix que devront payer les commerçants.

Adopté à l'unanimité

## 4- Convention Beffroi du Patrimoine Mondial :

Pas de délibération à prendre, juste l'information de savoir que la convention relative au Beffroi a été reconduite.

Pas de vote, car pas de rédaction de délibération

#### **5- Décision pour le bâtiment Poste :**

Une étude de travaux a été réalisée. Le bâtiment n'est pas isolé, l'électricité est à refaire, et beaucoup de surprises ont été faites lors de cette étude. Le montant des travaux s'élève à 122 800 €. Ce prix ne comprend pas le coût de la toiture et les travaux à réaliser sur le bas du mur du bâtiment ni le coût de la maîtrise d'ouvrage ni le coût du coordinateur de sécurité ni le coût d'une nouvelle chaudière à gaz ni les frais de notaire. Le bâtiment est mis en vente au prix de 115 000 €. **Madame le maire** pensait que la commune pouvait se porter acquéreur du bâtiment pour 75 000 €. Cependant si le rez-de-chaussée, n'est pas loué à un commerçant les subventions perçues seraient à rembourser.

Reste le coût de l'étude de travaux à régler, soit 360 €.

**Valérie LECOMTE (SRA)** demande si des personnes sont intéressées pour acquérir le bâtiment afin de ne pas répéter l'opération qui a été faite avec l'achat de la gare.

Apparemment, non.

**Madame le maire** indique que la Poste ne peut ouvrir car l'agent en charge de l'ouverture de la Poste est en arrêt maladie. De plus, même si un agent était présent, il y a un problème avec le coffre qui n'est pas *relié* et qui par conséquent ne peut donner accès à la caisse nécessaire au fonctionnement.

Adopté à l'unanimité (contre l'achat du bâtiment)

#### **6- Adhésion au service missions temporaires du Centre de Gestion :**

Depuis lundi 22 mars, un agent administratif est remplacé, par une mise à disposition d'un agent administratif du Centre de Gestion. C'est cet organisme qui prend en charge le remplacement des agents (administratifs et techniques) lorsqu'ils sont absents à minima sur une semaine.

**Valérie LECOMTE (SRA)** demande quel est le coût.

**Madame le maire** de répondre : au taux horaire

Adopté à l'unanimité

#### **7- Remboursement ticket essence :**

Le plein des machines et des véhicules de la commune se fait généralement le vendredi pour pouvoir régler directement à la caissière. Cependant il arrive qu'il n'y ait personne en caisse. **Madame le maire** a donc avancé un montant de 333,56 € et un autre conseiller un montant de 53 € d'essence.

Adopté à l'unanimité

#### **8- Hologramme :**

Le coût est de 9 000 €. Trois mécènes ont été trouvés. Il s'agit de SANTERNE (3 000 €), VEOLIA (2 000€), TPB (2 000 €). Un quatrième mécénat est à trouver.

**Monsieur MONIN** indique qu'il faudrait demander une subvention à la CCPM à hauteur de 1 000 € ce qui laisserait un reste à charge pour la commune de 1 000 € si aucun mécène n'est trouvé.

Adopté à l'unanimité

## 8.1 – Emploi PEC :

Un emploi PEC arrive dans la commune à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021. Ce recrutement s'est fait en lien avec la mission locale d'Abbeville. Il s'agit d'un contrat à hauteur de 20h45 par semaine, aidé à 80%. Le jeune recruté aura à suivre une formation durant l'année. Il s'agit d'un emploi d'agent d'entretien en espaces verts, rémunéré au SMIC. **Madame le maire** d'ajouter que la commune profitait du financement.

Adopté à l'unanimité

## 9- Questions et informations diverses :

**Madame le maire :**

- Lit la lettre d'information reçue relative à la salle d'évolution sportive concernant le référé de provision déposé au tribunal (NDLR : suite aux malfaçons de ladite salle).
- Des cailloux gris et blancs ont été reçus. **Madame le maire** propose d'en faire un mélange et de les déposer au cimetière sur *l'espace maison de retraite*.
- Les travaux concernant la toiture du Beffroi vont débuter, l'échafaudage ayant été installé cette semaine.
- Rappel du port du masque obligatoire sur toute la commune ; un papier a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres rappelant également que chacun, lorsqu'il possède un chien, se doit de ramasser les déjections canines.

**Valérie LECOMTE (SRA)** indique qu'à l'accueil de Garopôle il y a des sacs mis à disposition des habitants d'Abbeville à cet effet.

**Madame le maire** d'indiquer « *on va aller leur en piquer* »

- Le samedi 19 juin est organisé le rallye Rotary Club de Douai qui passera par Saint-Riquier
- Le dimanche 30 mai est organisé le rallye des princesses. Saint-Riquier est sur le tracé de Paris-Le Touquet ; ce rallye doit se rendre jusqu'à La Baule. Les véhicules viendront de Pont-Rémy, Buigny-L'Abbé pour prendre la direction de Neuilly L'Hôpital. Ce rallye sera composé de véhicules datant des années 50 à 1985.

Ces rallyes se tiendront si les conditions sanitaires relatives à leur organisation le permettent.

- **Madame SAVREUX** indique que la rue de Gueschart est jonchée de bouteilles de whisky.
- **Madame CAGNARD** demande si la route du poisson passera par la commune.

**Madame le maire** répond que non, que la commune n'est plus contactée depuis deux ans.

- **Monsieur BUTEUX** indique qu'une rampe et des marches ont été créées entre la route de Drugy et la route qui mène à celle située en face du chemin des dames.

**Madame le maire** d'ajouter qu'une partie de la Traverse va être refaite par le Département entre Abbeville et l'entrée de Saint-Riquier (NDLR : avant la rue du Général De Gaulle).

**Monsieur NIVELLE** indique qu'il serait bien que le passage piéton soit repeint à cet endroit.

**Monsieur MONIN** indique qu'il serait bien que la partie de traverse dans la commune soit refaite et interpelle Madame le maire en tant que Conseillère Départementale.

- **Monsieur MONIN** fait part d'informations de la CCPM, à savoir que l'association SALAMANDRE (Abbeville) organise l'accueil de personnes fragiles sur 2 à 3 jours selon les besoins. Six personnes du territoire de la CCPM ont été accueillies sur l'année 2020. La contribution de la CCPM s'élève à 16 000 €.

- **Madame CAGNARD** demande si tout le monde a voté pour LONG, village qui a été retenu pour l'émission le village préféré des français.
- **Madame SAVREUX** demande s'il a été porté à la connaissance des uns et des autres des situations d'étudiants de la commune qui seraient en difficulté et/ou en souffrance au regard de la crise sanitaire et comment on pourrait les aider.

**Monsieur MONIN** de répondre que chacun peut s'occuper de ses enfants.

- **Madame SAVREUX** indique que l'activité vélo santé a repris et compte environ 40 adhérents et demande si une subvention peut être accordée.

**Madame le maire** de répondre que cela s'inscrit dans le cadre de l'ACC (Association Cycliste Centuloise) que c'est la même entité et qu'il y a déjà une subvention d'attribuée.

**Monsieur LEVE** indique avoir fait un recensement des associations et que cela correspond.

**Madame le maire** d'ajouter que sinon il y a toujours la possibilité d'avoir recours au mécénat associatif du Crédit Agricole.

- **Valérie LECOMTE (SRA)** demande si des associations ont demandé une subvention au titre de la subvention exceptionnelle qui avait été voté l'an dernier.

**Madame le maire** de répondre non, mais que ça allait peut-être venir dans la mesure où nous entrons dans la deuxième année de pandémie et que les trésoreries commencent à diminuer.

- **Madame CAGNARD** demande si une course aux œufs aura lieu.

**Madame le maire** indique qu'il y a une interdiction pour faire une course aux œufs et qu'il n'est pas non plus possible de réunir des personnes.

- **Monsieur LEVE** indique que l'ouverture des amis de l'Hôtel Dieu se ferait plutôt en juillet. Il demande également si la commune prend toujours en charge le salaire de la personne salariée au sein de cette association.

**Madame le maire** répond à l'affirmative.

- **Madame le maire** indique que le festival de Saint-Riquier devrait se tenir cette année du 2 au 11 juillet prochain.

- **Madame SAVREUX** demande quand aura lieu l'enfouissement des réseaux rue Verte et rue de Gueschart.

**Madame le maire** de répondre que ce n'est pas prévu pour le moment. Les rues de Drugy, Notre Dame et rue Verte sont programmées.

**Monsieur MONIN** d'ajouter : « nous verrons lorsque les terrains rue de Gueschart seront vendus ! » Cela coûtait cher, qu'il fallait faire des économies et qu'il serait temps car le budget doit être voté dans un mois. Il réitère également son souhait de prendre le revenu fiscal de référence pour l'attribution des colis aux aînés.

**Madame le maire** d'ajouter que c'est une décision difficile à prendre.

- **Madame LECOMTE** demande ce qu'il en est du recensement vaccinal.

**Madame le maire** de répondre que les personnes âgées peuvent se signaler auprès des infirmiers qui viennent à domicile pour vacciner tout comme les médecins et la pharmacie.

- **Madame SAVREUX** demande si le cabinet des infirmières est ouvert.

**Madame le maire** de répondre qu'elles avaient installé leurs affaires et qu'elles continuaient leur tournée comme auparavant.

- **Madame LECOMTE** indique le problème rencontré par des personnes se rendant à la déchetterie dans la mesure où il y a un problème relatif au nombre de voyages et de volume, pour reprendre les propos du responsable de la déchetterie et qui ne serait pas adapté pour recevoir les déchets verts. Certaines personnes s'y sont rendues et n'ont pas pu vider leur remorque car les bacs étaient pleins.

**Monsieur FARCY** indique que cela est peut-être dû aux barrières de dégels qui avaient été installées et que de ce fait il n'était pas possible d'évacuer les bennes.

- **Madame LECOMTE** demande ce qu'il va advenir des containers recevant le plastique et les cartons situés près du local technique communal à compter du 1<sup>er</sup> avril, ceux-ci étant voués à être retirés.

**Monsieur FARCY** de répondre qu'il souhaiterait que ceux-ci restent dans le cadre de l'apport volontaire.

- **Madame LECOMTE** demande s'il y a une quelconque avancée dans les travaux pour éviter les inondations comme celles du 14 janvier dernier sur la rue du Général De Gaulle.

**Madame le maire** de répondre que les fossés vont être curés.

**Monsieur MONIN** d'ajouter que le problème est qu'il faudrait planter des haies en amont mais qu'on ne peut pas forcer les propriétaires des terrains à le faire.

**Monsieur NIVELLE** indique que le Scardon derrière chez lui n'est pas assez large.

- **Madame LECOMTE** demande ce qu'il en est des peupliers abattus chemin des dames, où sont-ils stockés, à combien le stère va être vendu et si une communication va être faite auprès des centulois.

**Madame le maire** de répondre que le stockage est à la station d'épuration, que l'inscription se fait en mairie et que le stère est à 10 €. Il n'y a pas de communication sur le sujet, c'est le premier arrivé/inscrit qui sera servi car il n'y en aura pas assez pour tout le monde.

- **Madame LECOMTE** demande si un fleurissement de la commune est prévu.

**Madame le maire** de répondre que se serait fait, comme d'habitude et de préciser que l'opération maison fleurie était reconduite pour cette année.

- **Madame CAGNARD** demande comment cela va se passer pour les lauréats des illuminations.

**Madame BECHET** de répondre qu'il faudrait aller voir les commerçants et leur demander s'ils sont d'accord pour accepter les bons d'achats (NDLR : récompenses remises aux lauréats).

**Madame BECHET** ajoute qu'il y a neuf participants pour le printemps des poètes.

- **Monsieur MONIN** indique que le recollement de sa mandature (NDLR : inventaire/archivage) n'a toujours pas été fait depuis les élections qui se sont tenues en mars dernier.

Clôture de séance à 19h50

Etabli par vos élus de la liste « Saint-Riquier Autrement » :

- Valérie LECOMTE et Daniel BALAVOINE
- Publié le 27 MARS 2021